

**Stéphanie Aubert**  
**Déléguée syndicale UNSA Institut des Métiers**

**Bénédicte Artaud**  
**Représentante syndicale CFDT Institut des Métiers**

Objet : Convention entre le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et les CFA.

Clermont-Ferrand, le 04 décembre 2018

**Monsieur le Président du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes,**

Nous nous permettons, une nouvelle fois, de vous interpeler, en votre qualité d'élu, au sujet des subventions accordées à notre Association. En effet, le 31 mai 2018, nous vous avons déjà adressé un courrier afin de vous faire part de notre étonnement et de nos inquiétudes quant à la situation financière de notre Association.

Comme nous vous l'avions précisé, le déficit dont souffre l'Institut des Métiers est principalement dû au fait que le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ne respecte plus les termes de la Convention qui nous lie. De ce fait, il manque au moins 361 000 euros pour 2017 et 492 000 euros pour 2018.

Suite au courrier que nous vous avons adressé (en copie à Mme Pernod-Beaudon et M. Hortefeux) nous avons eu l'heureuse surprise d'être invitées à rencontrer Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional. Cette entrevue s'est déroulée le 9 juillet 2018 et nous en étions sorties rassurées et confiantes grâce aux engagements pris par Mme Pernod-Beaudon.

Cette dernière nous avait alors assuré, comme elle l'avait fait lors son rendez-vous avec notre Président, M. Lacour, que l'ensemble des sommes dues pour 2017 (THR et fonctionnement) nous serait rapidement versé. M. Lacour était chargé de mandater l'IDM afin qu'un courrier récapitulatif des montants parvienne à la Région. Ce courrier a été envoyé dès le 9 juillet, au sortir de l'entretien.

Elle nous avait expliqué que les problèmes rencontrés tenaient à la fusion des Régions, à l'absence de dialogue de gestion et à des défaillances au sein de ses services. Elle avait aussi souligné que le "modèle auvergnat", axé sur la proximité, était à ses yeux excellent et que, dans sa propre Région, elle invitait à se calquer dessus.

De même, elle nous avait affirmé que pour l'an prochain nous ne serions pas confrontés aux mêmes problèmes. En effet, jusqu'à la fin de la Convention, puisqu'une réforme est en cours, aucune modification ne serait faite et l'IDM restait bien sur une subvention à l'apprenti et non à l'équilibre. Enfin, elle nous avait précisé qu'à compter du mois de janvier, le versement des subventions se verrait mensualisé afin de faciliter la gestion du CFA.

Cependant, lors de notre réunion de CE du mois de septembre, notre Direction nous a appris qu'aucun des engagements pris n'avait été respecté et que nous étions toujours dans l'attente du versement des sommes dues.

Nous avons donc recontacté Mme Pernod-Beaudon, le 28 septembre, afin de l'interroger sur les raisons pour lesquelles les engagements pris n'étaient toujours pas respectés. Cette dernière nous avait alors répondu, le 1<sup>er</sup> octobre, qu'elle interrogeait ses "services sur le fond" et qu'elle nous répondait ensuite.

Sans aucune réponse, le 9 octobre nous avons à nouveau interrogé Mme Pernod-Beaudon, qui nous avait alors notifié que les services de la DFA devaient prochainement vous rencontrer, M. le Président, et qu'elle pourrait ensuite nous expliquer la situation.

Le 18 octobre, n'ayant toujours aucune nouvelle de la Vice-Présidente, nous lui avons encore écrit pour lui faire part de nos interrogations et aussi de l'impatience de nos collègues.

Or, depuis ce jour, nous n'avons eu aucune nouvelle et le dialogue de gestion qui s'est tenu le 22 novembre n'a pas apporté de réponse satisfaisante à notre Direction.

Enfin, la Vice-Présidente nous avait invitées à la contacter au moindre problème ou pour nos quelconques questions. Toutefois, en l'attente de réponse depuis le 9 octobre, nous avons le sentiment que notre situation n'est pas prise avec la considération qu'elle mérite au vu des enjeux.

A ce jour, notre Association est en attente de nombreux versements qui menacent la santé financière de notre structure et qui inquiètent fortement sur le devenir de 135 salariés et de presque 2000 apprenants, dont 1770 apprentis.

A titre informatif, voici un récapitulatif des sommes dues par la Région :

- Pour 2017, où le budget était établi sur 1657 apprentis, il manque 231 000 euros (compte tenu de 102 apprentis supplémentaires).

- Pour 2018, où le budget était établi sur 1687 apprentis, il manque 272 000 euros (compte tenu de 120 apprentis supplémentaires).

- De plus, il manque également le complément pour le THR : environ 130 000 euros pour 2017 et 220 000 euros pour 2018. Concernant cette somme, lors du dialogue de gestion, les services ont assuré que le versement était en cours. Nous espérons que cela est réellement effectif.

Vous pouvez constater, Monsieur le Président, qu'il est difficile de pouvoir travailler dans de bonnes conditions lorsque l'on ne nous donne pas les moyens nécessaires. L'investissement humain dont la Direction et l'ensemble des salariés font preuve ne suffit pas à ce que notre Association puisse offrir aux jeunes des formations dans des conditions optimales.

Dans le climat d'inquiétudes et de tensions actuelles, il nous devient difficile de rassurer nos collègues. De plus, outre les désagréments précédemment évoqués, il est aussi question de doutes quant à la pérennité de notre Association et, par conséquent, de nos emplois. Nous espérons donc, M. le Président que vous prendrez au sérieux notre situation et que vous pourrez nous apporter des réponses mais aussi, que vous pourrez véritablement régler notre problème.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Mme Stéphanie Aubert

Mme Bénédicte Artaud

Copie :

- Préfet de Région
- Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

---

Contacts :

Stéphanie Aubert, Déléguée Syndicale UNSA \_\_\_\_\_

Bénédicte Artaud, Représentante de la Section Syndicale CFDT \_\_\_\_\_

Institut des Métiers, rue du Château des Vergnes 63039 Clermont-Ferrand